

## Mathieu Relange

---

<b>Email</b>	mrelange@ftpa.fr
<b>Téléphone</b>	+33 (0)1 45 00 86 20
<b>Fonction</b>	Counsel

Mathieu Relange est Counsel au sein du département droit de la concurrence. Il possède une expertise en droit européen et en droit français de la concurrence. Il intervient par ailleurs sur des problématiques multi-juridictionnelles (concentrations notifiables dans plusieurs pays, stratégies commerciales transnationales, audits en zone EMEA etc.).

Sa pratique couvre tous les aspects du droit de la concurrence, des pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus de position dominante) aux aides d'Etat en passant par le *Digital Market Act*, le contrôle des concentrations, des investissements étrangers et des subventions étrangères.

Mathieu a acquis une expérience internationale grâce à plus de 10 ans de pratique à Bruxelles dans des cabinets internationaux de premier plan (Cleary Gottlieb, Bird & Bird...). Il a, dans ce cadre, accompagné des clients actifs dans divers secteurs, notamment :

- différentes industries, telles que : l'automobile (principalement aux côtés d'équipementiers), le raffinage de pétrole, l'électronique, la production de ciment, l'énergie, l'agro-alimentaire, le secteur pharmaceutique etc. ;
- les nouvelles technologies (Google Search, la publicité en ligne, les livres numériques, etc.) ;
- les infrastructures de téléphonie mobile, les montres de luxe, le transport aérien, le secteur bancaire...

Mathieu a également été membre, entre 2021 et 2025, de la direction juridique de l'Autorité de la concurrence. A ce titre, il a contribué à la rédaction des décisions de l'Autorité dans des affaires d'ententes ou d'abus de position dominante, et il a assuré le contentieux relatif à ces décisions devant les juridictions de contrôle (cour d'appel de Paris, Cour de cassation, Conseil constitutionnel, etc.). Il a également participé à des procédures d'avis, ainsi qu'à des contentieux relatifs à la protection du secret des affaires dans la procédure devant l'Autorité.

Admis au Barreau de Paris depuis 2011, Mathieu est agrégé de lettres modernes, ancien élève de l'École Normale Supérieure, diplômé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (Master II de droit public) et de NYU (*New York University*) (LL.M. en droit de la concurrence et propriété intellectuelle).